

espérons toujours avoir quelque chose de nouveau.

On dit c'est un nouveau ministre, mais ce n'est pas un nouveau ministère, et après les nombreuses heures que j'ai passées à écouter les discours et, surtout, les répliques du ministre, je me suis aperçu que le ministre des Postes (M. Kierans) était encore le porteparole des fidèles—il faut qu'ils soient fidèles, d'ailleurs—hauts fonctionnaires dirigés par d'autres hauts fonctionnaires des Postes, car il faut absolument que le ministre remplisse sa fonction et continue cette lignée de «old timers», comme diraient les anglophones, au sein de ce ministère qui est, à mon sens, un domaine tout particulier de «patronage» par excellence, au moins dans ma circonscription et, j'en conclus, dans toute la province.

Le vieux jeu se continue; il n'y a rien de changé. Je suis d'avis qu'en dépit de sa bonne volonté, le ministre n'y pourra rien. On l'a mis là et il faut qu'il fasse l'ouvrage qui lui est dicté. Quelque fois, quand je le vois regarder dans la tribune des hauts fonctionnaires, surtout lorsqu'il lit certaines déclarations préparées par eux, j'ai l'impression que, être à sa place, je me dirais: Mais qu'est-ce que vous me faites lire là?

Monsieur l'Orateur, j'ai de l'estime pour le ministre et je le plains, parce qu'il a une lourde charge sur les épaules. Je ne sais pas si le gouvernement l'a mis là pour le brûler ou pour l'éliminer, mais je crois que les gestes qu'on lui a fait poser ne sont pas de nature à lui attirer bien de la sympathie dans sa province.

Monsieur l'Orateur, je me lève pour dire, au nom de notre parti, que nous sommes en faveur de l'amendement qui vient d'être proposé. Nous sommes d'avis que les déclarations qu'a faites le ministre jusqu'à ce jour sont dictatoriales. Il demande tout simplement à la Chambre de lui signer un chèque en blanc qui lui permettrait de faire tout ce qu'il lui plaira au ministère des Postes. Toutefois, monsieur l'Orateur, je crois encore que nous pouvons agir démocratiquement, que nous vivons encore à une période de gouvernement démocratique, mais je ne crois pas que la majorité des députés, même du côté du parti au pouvoir, veuillent passer à la dictature, et c'est précisément ce qu'a fait le ministre, depuis qu'il a parlé de présenter son bill. Je crois qu'il serait beaucoup plus à l'aise dans un pays dictatorial comme la Russie, par exemple, pour poser de tels gestes. Au fait, jamais je n'admettrai qu'on donne carte blanche à un ministre relativement à l'administration de son ministère.

Je dis que nous sommes ici pour protéger la démocratie. Nous devons progresser sur le plan démocratique et j'exhorte le ministre, s'il jouit encore de quelques prestige auprès de

ses hauts fonctionnaires ou s'il peut se libérer des liens qui l'étreignent aujourd'hui, de nous donner au moins une chose, soit de convaincre la Chambre, par la volonté de ses députés, de renvoyer ce bill au comité, comme le suggère l'amendement afin de faire entendre la voix des vrais intéressés et de jouer notre rôle, en assistant aux séances du comité.

Encore une fois, monsieur l'Orateur, je conçois que le ministre est tout simplement la victime aujourd'hui, parce que je l'ai vu agir dans les années passées, et il ne possède certainement pas les qualités d'un dictateur socialiste. Pourtant, le geste qu'il vient de poser et la position qu'il maintient en cette enceinte témoignent d'une attitude socialiste des plus authentiques de notre époque. C'est pour cette raison que je voudrais bien au moins l'inciter, ce soir, à revenir à une démocratie plus saine, dans cette société que l'on veut juste, car je n'ai jamais vu de société juste à sens unique ou de société socialiste juste.

Monsieur l'Orateur, je me demande pourquoi le ministre fait encore la sourde oreille à toutes les objections qui ont été soulevées, tant à la Chambre qu'à l'extérieur, alors qu'il a certainement reçu les mêmes télégrammes que nous. Il a peut-être passé des heures à répondre au téléphone pour essayer de calmer la population, car ce bill ne concerne pas seulement les journaux, mais aussi la population tout entière.

On veut tout simplement, aujourd'hui, taxer toute la population, et le peuple en a soupé de ces taxes. Au fait, nous sommes intéressés à sauvegarder nos journaux qu'il s'agisse de nos grands journaux ou de nos hebdomadaires. Nous n'avons que des hebdomadaires dans ma circonscription, mais encore tenons-nous à ce qu'ils puissent survivre dans cette prétendue démocratie, et les conditions qu'on fait actuellement à nos hebdomadaires et à nos grands journaux ne leur permettent plus d'exiger des taux suffisants pour leur permettre de survivre.

Nous avons droit, monsieur l'Orateur, aussi bien que les habitants de toutes les autres régions—bien que la nôtre soit assez éloignée—à nos journaux, et nous avons également droit à ce que le gouvernement leur permette de subsister. Le gouvernement ne les aide pas et je ne crois pas que le gouvernement ait jamais accordé de subventions à nos journaux comme il l'a fait, peut-être, dans le cas des grands journaux en temps d'élections, en leur octroyant des sommes rondelettes.

Si l'on traitait aujourd'hui de Radio-Canada, de ce système de propagande d'État grassement nourri par le gouvernement, nous pourrions parler avec raison de protection, mais les journaux n'ont jamais bénéficié d'au-